

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1768

Artikel: Vaud : soins intensifs mais partiels de la facture dentaire : curieusement, le coût de la facture dentaire ne figure pas à l'agenda politique suisse

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'échapper à un modèle de comportement archaïque – les rapports de pouvoir s'établissent par la violence physique –, il est vain d'attendre de la prison qu'elle

change les individus prisonniers de ce modèle. La fermeté dans la réaction doit donc se doubler de mesures thérapeutiques. Une telle politique implique des moyens

qui actuellement ne sont pas disponibles. Il est plus simple de s'indigner, d'expulser et de capitaliser sur l'émotion de l'opinion.

Vaud: soins intensifs mais partiels de la facture dentaire

Curieusement, le coût de la facture dentaire ne figure pas à l'agenda politique suisse

Albert Tille (14 février 2008)

Les personnes bénéficiaires d'aides sociales ont accès à des soins dentaires gratuits. Les frais sont payés par le régime des prestations complémentaires AVS et par les systèmes cantonaux lorsqu'ils existent. C'est le cas pour Vaud avec le revenu d'insertion. Le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard estime que le meilleur moyen de garantir la pérennité de la protection sociale, c'est d'en assurer une gestion rigoureuse. Il a donc cherché – et trouvé – le moyen d'alléger la facture du remboursement des soins dentaires. Les dentistes ont accepté de soumettre leurs devis dépassant un certain montant à la Policlinique universitaire. Ce seul examen préalable a permis des économies de 900'000 francs. De quoi désamorcer les attaques des politiciens spécialisés dans la traque aux

abus de l'Etat social.

Cet épisode heureux nous rappelle que les plus démunis peuvent se faire correctement soigner. Mais il ne résout pas le problème du coût des traitements dentaires, spécialement aigu pour ceux qui ont la malchance de gagner un peu plus que les minimaux sociaux. L'assurance maladie obligatoire ignore pratiquement le remboursement des soins dentaires à l'exception des «maladies graves et non évitables du système de la mastication» (art. 31 LAMal). Il est certes possible de conclure une assurance complémentaire. Mais, pour être remboursé aux trois quarts de la facture, il faut compter avec une prime d'une cinquantaine de francs pour des remboursements plafonnés à 2'000 francs. Le coût est

dissuasif. A cause de cette lacune de couverture, bon nombre de personnes ne peuvent pas faire face à des factures souvent très lourdes et ne se rendent chez le dentiste qu'en cas de rage de dent. D'autres vont se faire soigner en France voisine, voire à Budapest. Et, phénomène nouveau, des cliniques dentaires low cost s'ouvrent ici et là.

Le coût des soins dentaires pose problème pour nombre de Suisses. Mais il ne figure pas dans l'agenda politique. Personne n'ose proposer d'intégrer le remboursement dans l'assurance maladie, avec une forte hausse des primes à la clé. Le mode de financement si peu social de la LAMal bloque toute velléité d'en améliorer la couverture.